

LISTE DES PERSONNES

LISTE

des

P R E N O M S

Les décrets des camps de concentration étaient, dans la pratique, toujours enregistrés par des contenus de diverses nationalités. Ceux-ci éprouvaient, il va de soi, des difficultés à transcrire correctement les prisonniers à conceptions étrangères. Ces prisonniers étaient alors, ou bien écrits phonétiquement, c'est-à-dire selon les règles correspondantes aux alphabets phonétiques de chacun préparés aux écritures, ou bien encore traduits en allemand. Il en était de même pour les travailleurs directs sous le régime impérial allemand des pays de l'Europe orientale lorsqu'ils étaient employés dans les différentes administrations (services de médecine militaire, bureaux d'enregistrement, etc.). Là aussi, les erreurs qui s'en suivaient par la même explication linguistique et elles sont fort nombreuses. Ainsi, le prénom polonais Jerzy devint Georg, le prénom russe Benjamin devint Benjamin et le prénom tchèque Heinrich devint Friedrich.

En raison de ses activités, le Service International de Recherches, en France, a fait de nombreux documents, et, à l'occasion, fut conduit à éprouver négativement à certaines de ces personnes, Arolsen, etc., il apparaît

Troisième Liste

Arolsen

SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHES

LISTE

des

P R E M I E R S

Troubain 1901

Ardenne

1911

L I S T E D E S P R E N O M S

Introduction

Dès le début des activités du Service International de Recherches, l'orthographe des noms de famille et des prénoms - qui suit en général des règles particulières aux langues dont ils sont issus - a causé maintes difficultés lors de l'étude des documents qui ont trait à de nombreuses nationalités de pays européens et autres.

On constate que les nom et prénoms d'une même personne, dont l'identité est établie par d'autres éléments incontestables de son état civil (date de naissance, lieu de naissance, domicile etc.) apparaissent sous des formes variées dans divers documents. Les noms et prénoms des correspondants du Service International de Recherches diffèrent souvent de ceux qui figurent sur les documents où ils sont cités. Les cas de ce genre concernent, il est vrai, presque exclusivement des personnes étrangères qui se trouvaient pendant la guerre, pour une raison quelconque (détenus des camps de concentration, travailleurs astreint aux travaux forcés, travailleurs libres etc.) sur le territoire du Reich et qui avaient, pour divers motifs, transformé leur identité ou dont les noms furent modifiés, dans un but de simplification, au moment où ils furent inscrits dans les registres.

Les détenus des camps de concentration étaient, dans la pratique, toujours enregistrés par des codétenus de diverses nationalités. Ceux-ci éprouvaient, il va de soi, des difficultés à transcrire correctement les prénoms à consonance étrangère. Ces prénoms étaient alors, ou bien écrits phonétiquement, c'est-à-dire selon les règles correspondant aux usages phonétiques du détenu préposé aux écritures, ou bien encore traduits en allemand. Il en était de même pour les travailleurs étrangers dont la grande majorité provenait des pays de l'Europe orientale lorsqu'ils étaient inscrits dans les différentes administrations (caisses de maladie locales, bureaux d'enregistrement, etc.). Là aussi, les erreurs que l'on rencontre ont la même explication linguistique et elles sont fort nombreuses. Ainsi, le prénom polonais Jerzy devint Georg, le prénom russe Venjamin devint Benjamin et le prénom tchèque Bedřich devint Friedrich.

Au début de son activité, le Service International de Recherches, en l'absence d'autres documents d'état civil probants, fut conduit à répondre négativement à certaines demandes de recherches. Très vite, il apparut

LISTE DES PRÉNOMS

Introduction

Dès le début des activités du Service International de Recherches, l'orthographe des noms de famille et des prénoms - qui sont en général des règles particulières aux langues dans les pays - a causé de nombreuses difficultés lors de l'établissement des documents qui ont trait à de nombreuses nationalités de pays européens et autres.

On constate que les noms de prénoms d'une même personne, dont l'identité est établie par divers documents mentionnés au son état civil (date de naissance, lieu de naissance, domicile etc.) apparaissent sous des formes variées dans divers documents. Les noms et prénoms des correspondants du Service International de Recherches diffèrent souvent de ceux qui figurent sur les documents et ils sont écrits. Les cas de ce genre sont nombreux, et il est évident qu'ils sont dus à des personnes étrangères qui se trouvent pendant la guerre, pour une raison quelconque (certaines dans des camps de concentration, travaillant au front aux travaux forcés, travaillant libres etc.) sur le territoire du Reich et qui avaient, pour divers motifs, transformé les lettres de leur nom dans un but de simplification, dans un but de simplification, etc. de la forme inscrite dans les registres.

Les décrets des camps de concentration étaient, dans la pratique, toujours enregistrés par des codificateurs de diverses nationalités. Ceux qui enregistraient, il va de soi, des difficultés à transcrire correctement les prénoms à consonance étrangère. Ces prénoms étaient alors, ou bien écrits phonétiquement, c'est-à-dire selon les règles correspondantes aux usages phonétiques du dictionnaire proposé aux écritures, ou bien encore transcrits en allemand. Il en était de même pour les travailleurs étrangers dont la grande majorité provenait des pays de l'Europe orientale lorsqu'ils étaient inscrits dans les différentes administrations (casses de maladie locale, bureaux d'enregistrement, etc.). Là aussi, les erreurs que l'on rencontre ont la même explication linguistique et elles sont fort nombreuses. Ainsi, le prénom polonais Jerzy devant George, le prénom russe Venjamin devant Benjamin et le prénom tchèque Bedřich devant Friedrich.

Au début de son activité, le Service International de Recherches, en l'absence d'autres documents d'état civil présents, lui conduits à répondre négativement à certaines demandes de recherches. Très vite, il apparaît

qu'il fallait se livrer à l'étude intensive d'un problème dont l'importance risquait d'être sous-estimée et l'on fit appel, pour ce faire, aux collaborateurs polyglottes du Service International de Recherches. Il fut alors possible d'établir des concordances entre divers prénoms et de donner une réponse positive à de nombreuses demandes de recherches pour lesquelles on n'avait pu trouver de solution. Mais l'identité constatée de divers prénoms n'ayant pas été indiquée aux autorités d'indemnisation, celles-ci refusèrent de prendre en considération certains cas qui leur semblaient précisément douteux du fait de la différence entre le prénom du demandeur et celui figurant sur les documents versés au dossier. Les détenus, auxquels on opposait ces rejets, demandèrent des explications au Service International de Recherches, en renouvelant leur demande, ou en élevant des protestations. Il y avait donc urgence à mettre un terme à une situation que chacun déplorait. Aussi est-ce tout particulièrement à l'intention des autorités d'indemnisation que le Service International de Recherches s'est appliqué à déterminer les variantes des prénoms et à en établir les concordances afin d'éviter des désagréments aux demandeurs d'indemnisation.

Par un regroupement dans un fichier central selon un système alphabético-phonétique et en tenant compte de la diversité des translittérations des noms slaves dans les langues à alphabet latin, il put être obvié aux transformations, modifications, erreurs de graphie, etc., affectant les noms de famille.

Mais ce système ne peut être appliqué aux prénoms et la seule solution possible nous a paru être celle de listes de concordances indiquant les prénoms, leurs dérivations et variantes. Ce travail a été fait dans le double but de déterminer les équivalences des prénoms (par exemple Alexandre = Sacha) pour faciliter les recherches et de les indiquer sur les certificats d'incarcération, de séjour et autres attestations à usage officiel.

Première liste de prénoms

En 1949, une liste fut établie au fichier central du Service International de Recherches. Elle contenait 110 "prénoms principaux" (voir plus loin la définition de ce terme) et 599 variantes. Elle permit de faire la lumière sur un certain nombre de cas de recherches.

Deuxième liste de prénoms

A peu près à la même époque, M. M. THUDICHUM, alors directeur du Service International de Recherches, se mit en relation avec l'Agence Centrale des Prisonniers de Guerre du Comité international de la Croix-Rouge à Genève, devenue depuis le 1er juillet 1960 Agence Centrale de Recherches, qui lui communiqua une liste de 6.098 prénoms. Cette liste a été établie par la compilation des prénoms des membres de familles dispersées. L'origine du prénom (pays, région) et sa version française y sont indiquées.

qu'il fallait se livrer à l'œuvre majeure des problèmes de l'insécurité
 tripartite d'être sous-estimés de leur rôle, pour se limiter aux questions
 relatives polytechniques du service international de recherches. Il fut alors
 possible d'établir des correspondances entre divers éléments et de donner
 une réponse positive à de nombreuses demandes de recherches pour les
 quelles on n'avait pu trouver de solutions. Mais l'absence constante de
 divers présumés n'ont pas été négligés par les autorités d'indemnisation,
 celles-ci retournant de nouveau en considération certains cas qui leur
 semblaient présentement dénués de tout intérêt. Les documents reçus au dossier, les
 du demandeur et celui figurant sur les documents reçus au dossier, les
 démons, successifs se rapportant aux régions démentielles des expériences
 au Service international de recherches, se rapportant aux documents, ou
 en devenant des présumés. Il y avait donc rigueur à mettre en œuvre
 à une situation plus élevée de la recherche, dans ce qui était présentement
 à l'instar des autres d'indemnisation que le Service international de
 Recherches a été appelé à déterminer les variantes des présumés et à
 en établir les correspondances afin d'établir des théories aux données
 dans d'indemnisation.

Par un regroupement dans un fichier central selon un système
 alphabétique-prénoms et en tenant compte de la diversité des nationalités
 dans des noms étrangers les langues à alphabet latin, il fut été établi
 aux translations, prononciations, significations, etc., affectant les
 noms de famille.

Ces systèmes ne peut être appliqués aux présumés et la seule solu-
 tion possible pour la partie celle de la liste de correspondances fut
 les présumés, leurs dérivés et variantes. Ce travail a été fait dans
 double des dérivés, les équivalences des présumés (par exemple
 Alexandre = Sacha) pour faciliter les recherches et de les indiquer
 les certitudes d'identification, de séjour et autres attestations à usage
 officiel.

Prénoms liés de présumés

En 1949, une liste fut établie au fichier central du Service international
 des Recherches. Elle contenait 118 "prénoms principaux" (voir plus loin
 la définition de ce terme) et 222 variantes. Elle permit de faire la lumière
 sur un certain nombre de cas de recherches.

Prénoms liés de présumés

A peu près à la même époque, M. M. THURMANN, alors directeur
 du Service international de Recherches, se mit en relation avec l'Agence
 Centrale des Prisonniers de Guerre au Comité international de la Croix-
 Rouge à Genève, devenue depuis le 1er juillet 1950 Agence Centrale de
 Recherches, qui lui communiqua une liste de 2.082 prénoms. Cette liste a
 été établie par la compilation des présumés des membres de familles dispersées.
 L'origine du prénom (pays, région) et sa version française y sont indiquées.

S'il n'existe pas de traduction pour un prénom donné, il est tout simplement répété. Les prénoms masculins sont indiqués par l'indice 1 et les prénoms féminins par l'indice 2.

Exemple: Jean 1
 Andrée 2

C'est cette classification qui a été adoptée par le Service International de Recherches.

La liste des prénoms, reçue du Comité international de la Croix-Rouge, et celle que l'American Joint Distribution Committee à Paris a bien voulu mettre à la disposition du Service International de Recherches en 1950 et qui contient 10.562 prénoms, lui ont permis de constituer une deuxième liste importante de prénoms.

Au cours des années qui suivirent, tout fut fait pour parfaire cette deuxième liste. Tous les dictionnaires, lexiques et ouvrages appropriés disponibles furent compulsés. Les prénoms isolés mentionnés dans la presse et dans les correspondances furent également pris en considération.

En 1958, le Service International de Recherches était à même de présenter une liste de prénoms en trois tomes (612 pages) comprenant 42.595 variantes. On pensait alors qu'il suffirait de mettre à jour cette liste dans les années à venir par la publication de compléments. Mais il apparut bientôt que le nombre de variantes nouvelles reconnues rendrait particulièrement difficile aux utilisateurs l'usage de deux listes différentes, les obligeant, pour chaque recherche, à procéder à deux contrôles.

Troisième liste de prénoms

Après des recherches, minutieusement conduites au cours des 16 dernières années, on dispose désormais d'une liste en deux tomes (841 pages) dans laquelle figurent 48.096 formes de prénoms.

Il faut pour un bon emploi de cette liste définir l'expression "prénom principal" (cf plus haut page 2). On entend par prénom principal: le prénom qui, selon le droit civil, est utilisé comme premier prénom, alors que le deuxième, le troisième, voire le quatrième figurent sur les pièces officielles sans être employés. Sous le prénom principal sont regroupés toutes ces variantes, désignations étrangères, formes hypocoristiques, petits noms, prénoms abrégés, etc. Les prénoms principaux, sous lesquels sont placées les variantes, sont soulignés comme le montre l'exemple ci-dessous:

Jean 1
Giovanni
Iwan
Jan
János
Johann
Wanja
(etc.) (212 variantes au total,
prénom très répandu)

Il n'existe pas de traduction pour un prénom donné, il est tout simple-
ment répété. Les prénoms masculins sont indiqués par l'indice 1 et les
prénoms féminins par l'indice 2.

Exemples: Jean 1

André 2

C'est cette classification qui a été adoptée par le Service International de
Recherches.

La liste des prénoms, reçue du Comité International de la Croix-Rouge,
et celle que l'American Joint Distribution Commission a faite à Paris à leur
mettre à la disposition du Service International de Recherches en 1950 et
qui contient 10.585 prénoms, ont été permis de constituer une deuxième
liste importante de prénoms.

Au cours des années qui suivent, tout fut fait pour parfaire cette
deuxième liste. Tous les diccionnaires, lexiques et ouvrages appropriés
disponibles furent consultés. Les prénoms isolés mentionnés dans la
presse et dans les correspondances furent également pris en considération.

En 1958, le Service International de Recherches était à même de pré-
senter une liste de prénoms en trois tomes (812 pages) comprenant 42.585
variantes. On pensait alors qu'il suffirait de mettre à jour cette liste dans
les années à venir par la publication de compléments. Mais il apparaît bien
tôt que le nombre de variantes nouvelles reconnues tendrait à augmenter
ment difficile aux utilisateurs l'usage de deux listes différentes obligé
pour chaque recherche, à procéder à deux contrôles.

Troisième liste de prénoms

Après des recherches, minutieusement conduites au cours des 18 der-
nières années, on dispose désormais d'une liste en deux tomes (841 pages)
dans laquelle figurent 48.098 formes de prénoms.

Il faut pour un bon emploi de cette liste définir l'expression "prénom
principal" (cf plus haut page 2). On entend par prénom principal: le pré-
nom qui, selon le droit civil, est utilisé comme premier prénom, alors
que le deuxième, le troisième, voire le quatrième figurent sur les pièces
officielles sans être employés. Sous le prénom principal sont regroupés
toutes ces variantes, désignations étrangères, formes hypocoristiques,
petits noms, prénoms surnoms, etc. Les prénoms principaux, sous les-
quels sont placés les variantes, sont soulignés comme le montre l'exem-
ple ci-dessous:

- (etc.) (212 variantes au total)
- Wanja
- Johann
- János
- Jan
- Ivan
- Giovanni
- Jean 1

Les prénoms principaux, indifféremment masculin ou féminin, sont indiqués de la façon suivante:

- I.) Dominique 1
Dominique = Dominique 2
- II.) Dominique 2
Dominique = Dominique 1

Certaines variantes correspondent à deux ou même à plusieurs prénoms principaux. En voici un exemple:

Tina = Augusta 2 Christine 2 Martina 2

Lorsqu'un prénom principal est en même temps la variante d'un autre prénom principal, ce dernier est également souligné.

exemple: Rose 2 Régine 2
Rose = Régine 2 Régine = Rose 2

Il convient de préciser ici que Régine ne correspond pas à Rose. L'expérience montre que pour des raisons demeurées inconnues, des détenues juives ont transformé ainsi leur prénom et que les variantes concordent.

Lorsque diverses variantes se rapportent aux prénoms principaux, ces derniers ne sont pas soulignés (Johann = Jean 1). On élimine ainsi une source de confusion dans la présentation.

Des exemples feront comprendre les raisons qui ont déterminé le choix de ce système, dont on verra l'application au travers des langues les plus diverses.

Si l'on compare les variantes d'un prénom polonais et d'un prénom hongrois, on observe une différence extrême. Là, les variantes sont rares. Ici, elles sont nombreuses et révèlent même leur origine régionale. On a ainsi, en polonais par exemple, pour un même prénom trois ou quatre variantes:

Aleksander, Olek, Oles^ś

En hongrois on peut prendre le prénom Erzsebet pour lequel on dénombre 79 variantes, dont la première lettre peut être:

un B (exemple: Bettuska), un C (ex.: Csöri), un E (ex.: Erzsókovácska), un I (ex.: Irsa), un Ö (ex.: Örsécske), un P (ex.: Pöndzsi), un S (ex.: Sebe), un V (ex.: Vétácska) et un Z (ex.: Zsizsi)

Dans certaines langues les variantes sont peu nombreuses, mais les modes de dérivation surprenants. Le russe nous en fournit un bon exemple: le prénom Eudoxie, d'origine grecque, est transcrit en russe: Jevdokija dont la forme familière est Avdotja. A cette forme correspondent les diminutifs Dunja et aussi Dunjascha.

Dans les autres langues slaves (le croate, le serbe, le slovaque, le slovène, le tchèque) les variantes ne sont pas particulièrement nombreuses.

Les préfixes principaux, habituellement marqués en latin, sont indiqués de la façon suivante:

- I) Dominique 1
- Dominique = Dominique 2
- II) Dominique 3
- Dominique = Dominique 4

Certains variantes correspondent à deux ou même à plusieurs préfixes principaux. En voici un exemple:

- Tina = Augusta 1
- Christine 2
- Martine 3

Lorsqu'un prénom principal est en même temps le variante d'un autre prénom principal, ce dernier est également souligné.

- exemples: Rose 1
- Régine 2
- Régine = Rose 3

Il convient de préciser ici que l'usage ne correspond pas à Rose. L'existence montre que pour des raisons historiques inconnues, des dérivés juives ont remplacé ainsi leur prénom et que les variantes concordent.

Lorsque diverses variantes se rapportent aux préfixes principaux, ces derniers ne sont pas soulignés (Jean = Jean I). On éliminera ainsi une source de confusion dans la présentation.

Des exemples feront comprendre les raisons qui ont déterminé le choix de ce système, dont on verra l'application au travers des listes les plus diverses.

Si l'on compare les variantes d'un prénom polonais et d'un prénom hongrois, on observe une différence extrême. Là, les variantes sont rares. Ici, elles sont nombreuses et révèlent même leur origine régionale. On a ainsi, en polonais par exemple, pour un même prénom trois ou quatre variantes:

Aleksander, Olek, Oles

En hongrois on peut prendre le prénom Érysebet pour lequel on dénombre 19 variantes, dont la première lettre peut être:

- un B (exemple: Betséts), un C (ex: Cséti), un E (ex: Erysebetcska),
- un I (ex: Iriz), un Ö (ex: Örysebet), un P (ex: Pörysebet),
- un S (ex: Söry), un V (ex: Vörysebet) et un X (ex: Xöry).

Dans certaines langues les variantes sont peu nombreuses, mais les modes de dérivation surprenants. Le russe nous en fournit un bon exemple: le prénom Evdokia, d'origine grecque, est transcrit en russe: Evdokiia dont la forme familière est Avdoka. A cette forme courte-pendent les diminutifs Danja et aussi Danjaska.

Dans les autres langues slaves (le croate, le serbe, le slovène, le tchèque) les variantes ne sont pas particulièrement nombreuses.

Elles existent, mais elles ont des traits communs qui les rendent plus facilement identifiables. Il en est de même pour certaines langues germaniques (l'allemand, le danois, le néerlandais, le norvégien) et pour des langues romanes (l'espagnol, le français, l'italien, le roumain). Le nombre des variantes diffère de l'une à l'autre, mais il est peu élevé. Le prénom féminin allemand le plus répandu, Anna, a 26 variantes. L'équivalent français n'en a que 11. Les prénoms de langue anglaise qui apparaissent dans les documents du Service International de Recherches sont très rares; de ce fait, ils n'ont pas été l'objet de recherches particulières.

Les prénoms juifs sous leur forme allemande, hébraïque ou en yiddish offrent des formes dérivées relativement faciles à reconnaître bien que pour certains d'entre eux, les variantes soient assez nombreuses. L'exemple de trois prénoms suffira ici à montrer que les variantes présentent des différences peu marquées.

<u>allemand</u>	<u>hébreux</u>	<u>yiddish</u>	
Abraham	Avraham	Avrom	(64 variantes)
David	David	Dovid	(40 variantes)
Moses	Mosche	Mojsche	(106 variantes)

Dans un même ordre d'idées, il faut signaler qu'un grand nombre d'émigrants juifs ont modifié en Israël leur prénom en fonction de la langue du pays. Ainsi

Bernard est devenu Dov
Eva est devenu Chava
Wolfgang est devenu Seev

En conclusion, il faut dire que cette liste constitue un instrument de travail indispensable pour la lecture des documents du Service International de Recherches. Elle est une aide précieuse pour les victimes de la persécution et pour les autorités qui ont à s'occuper de leur sort.

On peut facilement imaginer la somme d'efforts, la patience inébranlable que réclame l'élaboration d'une telle liste. C'est à M. S. Osztroviczky, chef du fichier central II au Service International de Recherches, que revient le mérite d'avoir mené à bien cette tâche.

Cette liste des prénoms n'a été établie que pour l'usage interne du Service International de Recherches et on ne saurait prétendre qu'elle soit complète.

A. de Cocatrix
Directeur

Elles existent, mais elles ont des traits communs qui les rendent plus facilement identifiables. Il est de même pour certaines langues per- manentes (l'allemand, le danois, le néerlandais, le norvégien) et pour des langues romanes (l'espagnol, le français, l'italien, le portugais). Le nombre des variantes diffère de l'un à l'autre, mais il est généralement élevé. Le prénom féminin allemand le plus répandu, Anna, a 24 variantes. L'épithète française n'en a que 11. Les prénoms de langue an- glaise qui apparaissent dans les documents du Service International de Recherches sont très rares; de ce fait, ils n'ont pas été l'objet de re- cherches particulières.

Les prénoms juifs sous leur forme allemande, hébraïque ou en yiddish offrent des formes dérivées relativement faciles à reconnaître. Rien que pour certains d'entre eux, les variantes sont assez nom- breuses. L'exemple de trois prénoms est ici à montrer que les variantes présentent des différences peu marquées.

allemand	hébreu	yiddish	
Abraham	Avraham	Avram	(64 variantes)
David	David	David	(40 variantes)
Moses	Moshe	Mojshé	(108 variantes)

Dans un même ordre d'idées, il faut signaler qu'un grand nombre d'émigrants juifs ont modifié en faveur de leur prénom en fonction de la langue du pays. Ainsi :

Barnard est devenu Dov
 Eva est devenu Chava
 Wolfgang est devenu Zeev

En conclusion, il faut dire que cette liste constitue un instrument de travail indispensable pour la lecture des documents du Service Interna- tional de Recherches. Elle est une aide précieuse pour les victimes de la persécution et pour les autorités qui ont à s'occuper de leur sort.

On peut facilement imaginer la somme d'efforts, la patience inébran- table que réclame l'élaboration d'une telle liste. C'est à M. S. Ostrovitsky, chef du fichier central II au Service International de Recherches, que re- vient le mérite d'avoir mené à bien cette tâche.

Cette liste des prénoms n'a été établie que pour l'usage interne du Service International de Recherches et on ne saurait prétendre qu'elle soit complète.

A. de Coestitz
 Directeur

INTERNATIONAL TRADING SERVICE

LIST

of

FIRST NAMES

Third List

Appendix

1974

